

RÉFORME E-INVOICING : LES LIGNES D'ADRESSAGE RETENUES PAR INTER-ENERGIES



Lignes d'adressage retenues par INTER-ENERGIES

INTER-ENERGIES ont retenu les lignes d'adressage suivantes pour transmettre vos factures :

FRAIS GÉNÉRAUX
LIGNE D'ADRESSAGE
352651889_FRAIS_GENERAUX

Quelles factures ?
Concerne la réception des factures de frais généraux.

ACHATS
LIGNE D'ADRESSAGE
352651889_BIENS_SERVICES

Quelles factures ?
Concerne la réception des factures d'achats de matériel et de sous-traitance.

ÉNERGIES
LIGNE D'ADRESSAGE
352651889_ENERGIES

Quelles factures ?
Concerne la réception des factures d'énergies.

Important : Pour l'envoi de vos factures électroniques, utilisez exclusivement les lignes d'adressage indiquées dans cette fiche. Les autres lignes d'adressage techniques pouvant apparaître dans l'annuaire public de facturation sont réservées à des usages internes et ne doivent pas être utilisées.

L'annuaire de la facturation électronique est accessible via :

facturation.chorus-pro.gouv.fr/annuaire



Contact

fabien.soubirou@inter-energies.fr